

Association Cerebral Vaud

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2008
à la Cité Radieuse à Echichens

La signature de la liste des présences, ainsi que la distribution des coupons de vote s'effectuent à l'entrée par Mme Janine Vuagniaux et M. Jean-Luc Bouverat.

Le Président, M. Claude Rutishauser souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 50^{ème} assemblée générale. Le film sur la vie en institution est projeté en 1^{ère} partie.

Le Président remercie la direction de la Cité Radieuse pour son accueil et donne la parole à son Directeur Général, M. Werner Breitenmoser. Ce dernier nous souhaite la bienvenue dans son établissement, il nous présente son institution, son historique et son fonctionnement.

Le Président le remercie pour son intervention, il donne la parole à Mme Schlapbach, Directrice de l'Association Cerebral Suisse qui relève notre 50^{ème} anniversaire, synonyme de joie ; elle nous félicite pour tout le travail accompli.

1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

Le Président ouvre la séance à 20h15.

La liste des personnes excusées est affichée.

MM. M. Caffaro et M. Morandi sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 39 voix, 2 invités sont présents.

Une modification de l'ordre du jour nous a été demandée, le point 8 est adapté comme suit à l'unanimité :

8) Proposition de modification du règlement du Club des 1000

- a. information du comité
- b. présentation de la proposition de modification
- c. questions / réponses
- d. proposition de M. J.-J. Favez
- e. questions / réponses
- f. vote sur la proposition de M. J.-J. Favez
- g. vote sur la proposition de modification de l'article 8 faite par le comité si le résultat du premier vote est négatif

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2007

Ce P.V. est à disposition dans la salle et a paru dans le « Contact » de juin 2007. Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports

Rapport du Président

Une minute de silence est demandée par le Président pour les personnes qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

M. C. Rutishauser relève l'excellente conduite des activités de notre association par M. S. Lessert secondé régulièrement par Mlle F. Piscitelli et M. M. Kerdadi qu'il remercie chaleureusement. 2007 fut marqué par notre changement de lieu d'accueil, la Grangette ayant été remise à l'ECA contre un généreux don de Fr. 24'600.-. Il relève l'achat de 2 nouveaux bus, financés en partie par la loterie romande et un généreux donateur.

2008 : année exceptionnelle pour notre association puisque nous fêtons nos 50 ans. Le programme est composé d'une exposition itinérante pour nous faire connaître, d'une journée festive pour nos membres et amis, d'une soirée disco pour les jeunes et d'un forum à l'hôtel de ville de Lausanne.

Rapport des comptes

M. G. David nous commente les comptes qui ont été distribués à l'entrée. Il relève l'augmentation des produits due à un très bon résultat des produits de la fortune, à la vente du terrain et à des dons extraordinaires, ainsi qu'une diminution des charges par rapport au budget.

Le Bazar nous a rapporté Fr. 12'317.75.

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs dont les noms figurent sur la liste affichée.

M. J.-J. Favez demande où est comptabilisé le don de l'ECA : il a été effectué en 2008 et sera comptabilisé en 2008.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Herbert Bodenmann lit le rapport de vérification et déclare la comptabilité exacte. Il nous propose d'accepter les comptes 2007 tels que présentés. Il remercie la caissière et le comité pour le travail effectué.

Rapports des activités de l'Association

M. S. Lessert relève la chance qu'il a de pouvoir compter sur une équipe déjà en place pour le bon fonctionnement des activités du Séquoia comme celles du Groupe des Jeunes.

Il remercie les Esserts pour le partage des locaux du Séquoia qui fonctionne bien et pour leur accueil. Le pavillon est très fonctionnel et nous avons la chance de pouvoir utiliser le bassin thérapeutique. Les activités sont toujours diverses, en fonction des envies et du temps.

À plusieurs reprises, certains accompagnateurs ont fait découvrir au Groupe des Jeunes des spécialités culinaires de leur pays : Algérie, Sénégal et Pérou. Ces soirées rencontrèrent un vif succès. Les stamm se déroulent dans les locaux du GLLI et démontrent une forte participation de nos Jeunes.

Nos trois camps de vacances se sont également très bien déroulés avec un record de participation pour celui de Sierre-Saas-Grund.

Rapport du Groupe des Parents

M. G. David relève les activités 2007 : le Groupe Parents s'est réuni 7 fois, des renseignements supplémentaires peuvent être lus dans le rapport d'activités 2007. Un grand travail a été fourni pour l'élaboration des panneaux du forum, il remercie les participants et la responsable Mme M. Calame.

4) Cotisations 2008

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est proposé par le comité. Il est accepté à l'unanimité.

5) Budget 2008

M. G. David relève une diminution des charges sociales due à la nouvelle loi n'imposant plus de retenues AVS sur un salaire annuel inférieur à Fr. 2'200.-. Fr. 140'000.- ont été budgétés pour l'achat de 2 nouveaux bus. Le compte « Relations publiques » comprend le budget de notre 50^{ème} anniversaire. Un don de la loterie romande de Fr. 88'000.- a été pris en compte dans « Dons et legs ».

6) Approbation des comptes, budgets et rapports

M. J.-J. Favez demande pourquoi les stamm ne peuvent plus avoir lieu dans des lieux publics : M. S. Lessert lui répond que c'est une directive de l'OFAS pour toucher les subventions pour l'« aide dans les lieux d'accueil ».

Les rapports d'activités sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7) Nominations statutaires

Du Président : M. Stéphane Despont, membre du comité, propose la réélection de M. Claude Rutishauser comme Président.

Celui-ci est réélu à l'unanimité.

Du comité : M. Marco Caffaro se retire du comité. Le Président relate son parcours au sein de notre association et le remercie pour son engagement, un carton de vin lui est remis à titre de reconnaissance.

Le comité est réélu à l'unanimité, il est formé de :

Mmes Monique Calame, Laurence Cuanillon, Monique Seylaz,
MM. Christian Bridel, Gildas David, Stéphane Despont, Alain Saugy,
membres invités : MM. Michel Guignard et Alban Resin

Des vérificateurs des comptes : Mme Pascale Chicha et MM. Herbert Bodenmann et Jean-Luc Bouverat acceptent de prolonger leur mandat. L'assemblée approuve à l'unanimité ces nominations.

Le Président remercie Mme Christine Murisier qui, par son précieux soutien, a appuyé le bureau pour le suivi et le bouclage de notre comptabilité.

8) Proposition du règlement du Club des 1000

Une copie du courrier reçu de M. J.-J. Favez accompagnée de la réponse du Président a été distribuée à l'assemblée qui en prend connaissance. M. J.-J. Favez propose de surseoir à la proposition de modification du règlement jusqu'à l'année prochaine afin qu'elle puisse être envoyée à tous nos membres et qu'ils puissent en prendre connaissance avant l'AG, cette proposition sera soumise à l'assemblée. Cette dernière est appuyée par un courrier de M. A. Moradpour.

Étant donné que quelques propos tenus par M. J.-J. Favez dans son courrier précité ont blessé le comité, il a été convenu avec lui qu'il retirerait ses propos et sa lettre et par conséquent la réponse du Président également.

M. S. Despont nous informe de l'art. 2 de la Loi fédérale sur les institutions destinée à promouvoir l'intégration des personnes invalides du 6 octobre 2006 : « Chaque canton garantit que les personnes invalides domiciliées sur son territoire ont à leur disposition des institutions répondant adéquatement à leurs besoins. »

Le canton est donc tenu de fournir une place pour toute personne en situation de handicap nécessitante, ceci principalement pour les adultes. Notre canton ne souhaite pas de nouvelle institution, nous n'avons à ce jour, avec le règlement actuel du Club des 1000 aucun débouché.

M. M. Guignard relève qu'un groupe de coordination recensant les places en institution offre une meilleure organisation et une meilleure utilisation. Les interventions privées seront précieuses pour améliorer la qualité de vie de nos jeunes dans une institution existante.

M. M. Morandi regrette le manque d'information aux membres du Club des 1000 depuis le 26.10.2006. Il aurait également souhaité que la proposition de modification du point 8 du règlement du Club des 1000 soit envoyée aux membres. Il suggère que cette proposition soit reportée à l'AG 2009.

M. Marc Pittet, s'annonçant porte-parole de plusieurs membres du Club des 1000, adhère aux propos de M. Morandi.

Mme Y. Rutishauser propose de suivre M. M. Morandi et de reporter cette décision.

M. J.-M. Henny approuve, il relève également que c'est au Club des 1000 et au comité de se mettre d'accord sur une proposition qu'ils soumettent à l'AG : il est important de ne pas inverser les rôles.

M. M. Caffaro appuie les propos de M. J.-M. Henny.

M. Marc Pittet ajoute que cette proposition est à envoyer aux membres du Club des 1000 avant l'AG par respect pour les donateurs.

M. W. Breitenmoser serait heureux que cette décision soit prise avec l'accord des donateurs du Club des 1000 qui ont effectué leurs versements dans un but déterminé.

Le bienfondé de la modification du règlement n'a pas été mis en doute.

Le comité accepte de remettre cette proposition à l'an prochain, l'assemblée approuve avec acclamation.

9) 50^{ème} anniversaire

Le programme de nos festivités est parvenu à tous nos membres et amis ; il a été également publié dans le dernier Contact.

Nous avons effectué des recherches de sponsors. A ce jour, nous avons obtenu des promesses de don pour un montant de Fr. 6'000.-.

La participation des membres sera nécessaire pour nos 4 forums itinérants.

Les décorations, selon modèles présentés dans la salle, sont effectuées par Mme Mireille Ganamé et ses élèves de Cossonay.

10) Divers et propositions individuelles

Mme A. Huwiler nous présente son projet : elle souhaite que nous ouvrons un compte dédié exclusivement aux loisirs des personnes handicapées. Ces fonds doivent venir en plus du budget normal destiné à ces groupes pour leur permettre de faire des activités spéciales. Pour lancer le projet, Mme A. Huwiler propose de nous verser un don de Fr. 5'000.-. Ce compte devra être régulièrement utilisé et vidé. Mme A. Huwiler rédigera un article dans le Contact pour informer nos membres et inciter les donateurs. L'assemblée invite le comité à créer ce compte avec une dotation de Fr. 2'000.-. En fin d'année, un décompte de l'utilisation de ce compte sera remis aux donateurs. Cette proposition est adoptée et nous remercions Mme A. Huwiler pour son initiative et son don.

Le président clôt l'assemblée à 21h50, il remercie les participants et les intervenants.

Nous partageons le verre de l'amitié.

Association Cerebral Vaud

Le Président

La Secrétaire

C. Rutishauser

F. Hausammann

Ecublens, le 14 avril 2008